



Pour diffusion immédiate

19 septembre 2017

L'Enquête nationale lance un appel de propositions d'œuvres d'art (expression artistique)

WINNIPEG, MAN. – L'équipe responsable de la recherche dans le cadre l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées invite les artistes à soumettre leurs œuvres dans le cadre de la commémoration du processus de consignation de la vérité.

Il peut s'agir de messages d'espoir, de perte, de résilience ou de réconciliation à l'intention de familles, d'êtres chers disparus, de survivants ou du grand public. Les œuvres d'art peuvent s'inspirer d'un souvenir, d'un sentiment, d'une vérité ou d'un savoir.

L'équipe souhaite notamment recueillir des œuvres d'art sous les formes suivantes : visuel, audio, documents écrits et spectacles.

ŒUVRE D'ART	DESCRIPTION
Spectacle, danse	au plus dix images du spectacle ou un DVD de l'œuvre, peu importe la durée
Film, vidéo	DVD, peu importe la durée
Photographies, dessins	originaux ou copies numériques – au plus 20 images sur CD ou DVD
Musique et chants	version audio de la chanson, image du groupe, paroles
Poésie, création orale, roman, pièce de théâtre, art graphique	échantillon écrit pertinent de l'œuvre; s'il s'agit d'une interprétation – DVD, peu importe la durée
Sculpture, peinture, vannerie techniques mixtes d'art	veuillez communiquer avec l'archiviste principale pour vous assurer que les services d'archives peuvent conserver et prendre soin de votre expression artistique de manière adéquate
Courtepointes, art textile	veuillez préciser quels types de tissus ont été employés

Nous voulons nous assurer que le récit de votre art accompagne l'œuvre que vous présentez. Entre autres, racontez-nous pourquoi vous avez créé cette œuvre d'art, ce qu'elle signifie pour vous et à la mémoire de qui vous la donnez. Si vous êtes d'accord, nous aimerions faire un enregistrement vidéo ou audio de ce récit.

Toutes les œuvres d'art seront transférées aux services des archives sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées. Le public aura accès à ces archives, même après la fin du mandat de la Commission d'enquête nationale. Si vous acceptez de participer, les archivistes prendront soin de chaque objet d'art conformément aux souhaits du donateur.

Pour en savoir plus au sujet de l'appel de propositions d'œuvres d'art ou pour parler à notre directrice de la Recherche, Aimée Craft, ou à l'archiviste principale, Petra Turcotte, vous n'avez qu'à communiquer par courriel avec notre équipe des communications pour organiser une entrevue.